



# La ocomotive

Association Musiques Actuelles

PÔLE DE MUSIQUES ACTUELLES SUD LANDES / CÔTE BASQUE ADOUR  
-> ROCKSCHOOL – CONCERTS – REPETITION – ACCOMPAGNEMENT – ACTIONS CULTURELLES

## RAPPORT D'ACTIVITES 2020

# **SOMMAIRE**

## **Présentation**

(Pages 3-5)

Préambule : Crise Sanitaire

(Pages 6-8)

## **Vie Associative – Les Adhérents**

(Pages 9-10)

## **FOCUS SUR LES ACTIVITES**

### **La Répétition**

(Pages 11)

### **Enseignement, Transmission**

(Pages 12-13)

### **Actions et Médiation Culturelle**

(Pages 14)

### **Interventions et Participations**

(Page 15)

### **La Diffusion**

(Pages 16-19)

## **LES COLLABORATIONS**

### **Partenariats Culturels**

(Page 20)

## **LES MOYENS**

### **Les Locaux - Le matériel - Les outils de communication**

(Page 21-22)

## **LES RESSOURCES HUMAINES**

### **L'Equipe**

(Page 23)

## **RAPPORT FINANCIER 2020**

### **Document de synthèse**

(Pages 24 à 33)

# La Locomotive

Association Musiques Actuelles



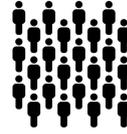
Depuis 1987



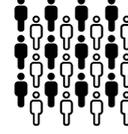
Bassin de vie Sud  
Landes / Côte Basque  
Adour



Développement des  
Musiques Actuelles



353 adhérents  
en 2020/2021



dont 12 membres  
du Conseil  
d'Administration



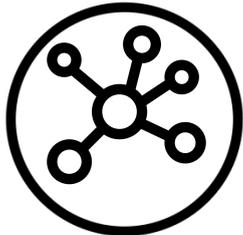
11 salariés, 1  
intermittent  
et 1 volontaire  
Service Civique



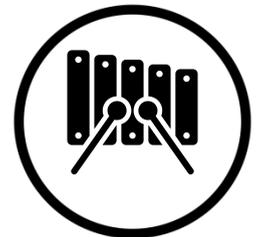
Transmission-Enseignement  
(Rockschool)



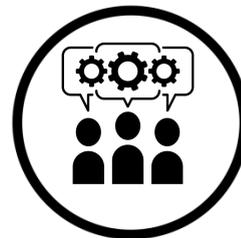
Studios de Répétition



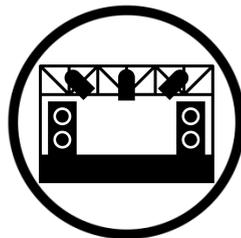
Partenariats  
Culturels



Actions et Médiations  
Culturelles



Accompagnement  
(Artistique-Administratif-Technique)



Diffusion  
(Magneto-Hors les Murs)

## L'ASSOCIATION

L'association La Locomotive a été créée en novembre 1987 afin de mettre en place sur le bassin de vie une structure dédiée à la pratique des musiques actuelles, ainsi qu'un lieu d'accueil répondant aux besoins des musiciens de la région Sud Landes / Agglomération Pays Basque. Grâce à la mise à disposition de locaux par la municipalité de Tarnos et la ville de Bayonne, l'association est parvenue, tout au long de ces 33 années, à canaliser les énergies et créer régulièrement des manifestations culturelles répondant aux attentes d'un large public.

### L'OBJET DE L'ASSOCIATION :

Développer l'expression artistique, notamment musicale, par la transmission, la pratique, la création et la diffusion de spectacles vivants. Au travers des différentes pratiques culturelles proposées par l'Association, les adhérents trouveront un espace d'échange, de débat et d'expression des diversités. L'Association porte une attention particulière aux actions menées envers les jeunes et les publics en difficulté.

## OBJECTIFS / ENJEUX

### SOCIO CULTUREL

*Promouvoir les Musiques Actuelles sur le territoire et au-delà*  
*Développer l'offre culturelle sur le territoire*  
*Favoriser les initiatives locales*  
*Organiser des manifestations culturelles et pluri artistiques sur le territoire*  
*Mettre en place des actions de prévention*  
*Créer des espaces dédiés*  
*Gérer un lieu de diffusion « adapté » aux musiques actuelles*

### TERRITORIAL

*Créer sur le territoire une dynamique polyculturelle*  
*Retisser des liens entre tous les domaines culturels*  
*Faciliter l'accès au public et aux musiciens à la pratique des musiques actuelles*  
*Aider à la reconnaissance de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des médias*  
*Mobiliser les jeunes du territoire sur l'organisation de manifestations culturelles*  
*Créer du lien social*  
*Conforter la dimension inter-territoriale de l'association*

### ECONOMIQUE

*Consolider les activités sur le territoire : Démarche structurante*  
*Créer de l'emploi direct et indirect : salariés de l'association, prestataires, etc*  
*Favoriser et impulser les dynamiques de réseaux*  
*Avoir un réel impact économique sur le bassin de vie : attractivité, loisirs, etc*  
*Être acteur de l'économie sociale et solidaire*  
*Travailler en bonne intelligence avec les commerces de proximité*  
*Favoriser les circuits courts*

L'association a pour vocation d'œuvrer sur le territoire Sud Landes / Pays Basque, sa dimension est donc Régionale et Inter-Départementale, par le biais de ses actions, de son implication au sein du RIM (Réseau des Indépendants de la Musique), des partenaires publics en place depuis 2005 (la Région Nouvelle Aquitaine, les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la ville de Tarnos et la ville de Bayonne). L'association est à ce jour membre et administrateur du RIM, du réseau ROCKSCHOOL, de la SCIC INTERSTICE et de GE' (Groupement d'Employeur) au sein du Pôle Territorial de Coopération Économiques Sud Aquitain.

## AXES DE DEVELOPPEMENT / ACTIVITES

### L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

*Mettre en place des cours de pratiques collectives  
Favoriser l'émergence de groupes et artistes sur le territoire  
Créer du lien entre les écoles de musiques du territoire  
Proposer des actions de découvertes, culturelles, aux adhérents*

### L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

*Proposer des studios de répétition adaptés et équipés  
Mettre en place des temps de résidences  
Proposer des temps de formation dédiés et spécifiques aux adhérents, bénévoles et salariés de l'association : son, administratif, communication, technique, ...  
Proposer des temps d'information, avec des professionnels du secteur  
Favoriser le lien entre les groupes/artistes et les acteurs culturels du territoire  
Proposer des temps d'échange sur des thématiques liés au développement et à la pratique artistique*

### LA DIFFUSION

*Proposer une programmation culturelle riche, varié et de qualité  
Être dans une démarche de coopération entre les acteurs du territoire  
Favoriser l'émergence de la scène locale, régionale et nationale  
Valoriser des groupes/artistes en développement en voie de professionnalisation  
Renforcer des partenariats et des échanges Transfrontaliers  
Proposer nos compétences, savoir-faire auprès des collectivités territoriales, des associations du territoire, des acteurs de l'économie sociale*

### LA MEDIATION CULTURELLE

*Rendre la culture accessible à tous et pour tous sur le territoire  
Aller à la rencontre de publics dit « empêchés, isolés, éloignés » ou en difficulté  
Créer du lien avec l'ensemble des structures médico-sociale, jeunesse, scolaire et culturelle du territoire  
Renforcer l'ancrage territorial de l'association  
Créer du lien entre les différents pôles d'activités de l'association.  
Diversifier les activités de l'association*

*L'association a pour objectif de développer et structurer le secteur des Musiques Actuelles sur le territoire Sud Landes / Côte Basque Adour. Pour cela elle se place comme Opérateur auprès des Collectivités, Tissu Associatif, Acteurs et Public du Territoire.*

## PREAMBULE

### LA SITUATION LIEE A LA CRISE SANITAIRE EN 2020

*La crise sanitaire qui est survenue en France dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, a entraîné, de manière subite, un confinement général de la population, qui n'a pu être levé que deux mois plus tard. L'association La Locomotive, comme toutes les structures, entreprises, collectivités, auto entreprises du territoire, s'est retrouvée dans l'obligation de mettre en arrêt l'ensemble de ses activités ; les concerts au Magneto et hors les murs ont été stoppés, ainsi que les activités de répétitions et les cours de musique à la Rockschool.*

Les dates clés et mise en parallèle des décisions de l'État et de l'association

14 mars : Fermeture de l'ensemble des Lieux recevant du public (Bars, Restaurants, Salles de Spectacles, Cinémas, Théâtres, etc..). L'association se voit contrainte de fermer sa salle le temps de cette crise sanitaire, sans visibilité sur une date de possible réouverture. L'ensemble de nos activités, Concerts, Enseignement Artistique et Répétition se retrouvent donc à l'arrêt pour une période indéterminée. Une communication est assurée auprès des adhérents, des associations partenaires, des artistes et du public.

17 mars : L'Etat proclame un Confinement général de la population en France et propose des solutions pour les entreprises du territoire, notamment la possibilité de déclarer leurs salariés en activités partielles. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration l'association La Locomotive prend acte de la décision gouvernementale et décide de stopper purement et simplement toutes ses activités, dont la Rockschool, après échanges avec l'ensemble des salariés de la structure ; le dispositif de chômage partiel est mis en place pour l'ensemble du personnel salarié. Une communication est assurée auprès des adhérents et un dialogue dédié à la crise sanitaire se crée avec les structures locales œuvrant dans le même champ d'activités.

11 mai : Sortie progressive du confinement ; l'Etat impose des protocoles stricts pour la réouverture de certains lieux publics, notamment les établissements scolaires. Ces protocoles stricts, le manque de masques et de gel hydro alcoolique, à ce moment-là, ne nous a pas permis de rouvrir nos lieux aux élèves, et ce à un mois de la fin de l'année de cours. La décision de l'association a été de maintenir l'activité partielle, et de proposer un remboursement à l'ensemble des élèves correspondant à la période d'arrêt de l'activité.

3 juillet : Les français peuvent sortir et se déplacer librement ; notre salle de concert reste fermée, les protocoles prescrits pour l'accueil du public nous autorisant à une capacité d'accueil maximale de 16 personnes en simultané au Magneto... En sus, l'impossibilité d'ouverture du bar de la salle de concert a confirmé que la reprise des activités de concert dans ces conditions entrainerait sans aucun doute des pertes financières qui mettrait en danger la vie et l'existence de l'Association. De manière contrainte, nous avons donc pris la décision de rester fermer au public, mais en parallèle, sur sollicitation de la ville de Saint Martin de Seignanx nous avons assuré pour ladite Collectivité la direction artistique et l'organisation de concerts en plein air, assis, dans le respect des protocoles sanitaires imposés par l'Etat. Nous avons donc pu proposer au public du Seignanx des concerts tous les jeudis de l'été sur une période de deux mois ; la qualité artistique, la variété des esthétiques musicales et la fréquentation ont été au rendez-vous (concerts complets à chacune des dates).

En accord avec les Villes de Tarnos et de Bayonne, les locaux de répétition ont été réouverts et ont ainsi pu accueillir de nouveau les quelques 150 utilisatrices hebdomadaires de ses salles, dans le respect des protocoles prescrits par l'Etat

1 septembre : Réinscription des groupes de musiques adhérents pour les studios de répétition. Un plébiscite en ce début d'année qui fait chaud au cœur, la quasi majorité des groupes se réinscrivent malgré le contexte et sûrement du fait de la proposition de remboursement de la période d'arrêt liée au confinement.

14 septembre : Reprise des cours à la Rockscool en présentiel et dans le respect des protocoles imposés par l'Etat. Alors que nous sommes toujours en état d'urgence sanitaire, nous pouvons constater que la proposition de rembourser nos élèves lors du premier confinement et l'absolue transparence vis-à-vis de notre situation et de nos décisions ont amené à fidéliser une très grande majorité de nos élèves à se réinscrire ; nous avons procédé à l'inscription d'un peu plus d'élèves que l'année précédente (209 élèves en sept 2019 - 250 élèves en sept 2020).

02 novembre : Deuxième confinement annoncé par l'Etat, l'association se voit dans l'obligation de fermer ses locaux au public : les répétitions sont à l'arrêt, les concerts le sont aussi (depuis le mois de mars 2020) ; Grâce à l'anticipation opérée durant la saison estivale, le Conseil D'Administration, après échanges avec l'équipe pédagogique de la Rockscool décide de la poursuite des cours collectifs de musique en format visioconférence. Des licences du logiciel "Zoom" sont acquises et une communication envers les élèves est réalisée, afin d'expliquer dans quelles conditions et selon quelle méthodologie les cours vont être dorénavant assurés. Très forte implication de l'ensemble de l'équipe salariée et du Conseil d'Administration sur cette phase pour garder le lien avec les élèves confinés.

Les échanges ouverts avec les élèves et/ou leurs représentants mais également une enquête de satisfaction auprès d'eux ont permis de mettre en évidence un niveau de satisfaction très élevé. Malgré cela, une certaine iniquité est également relevée lors de cette expérience de cours à distance (défaut de matériel informatique, d'instrument de musique, d'une bonne connexion internet, etc.). Les professeurs aussi travaillent beaucoup plus pour assurer les cours, envoyer du contenu, expliquer la démarche de connexion aux élèves.

## Répercussions

Les répercussions liées à cette crise sont multiples ;

### Socialement :

Le lien avec nos publics a été momentanément rompu. Nos adhérents, nos bénévoles, nos salariés ressentent bien évidemment un manque cruel de liens, d'échanges, de partages, du fait de l'arrêt/baisse de nos activités. Notre "cœur de métier" c'est de favoriser le lien social au travers des actions culturelles, de faire se rencontrer, de faire sortir, de contribuer au bien-être. C'est de développer et d'entretenir la mixité sociale et intergénérationnelle sur le sujet de l'accès à la Culture. Cette crise montre combien nos actions sont « ESSENTIELLES » pour notre société.

### Culturellement :

Bien au-delà du caractère festif, notre offre culturelle met en exergue le savoir-faire, le savoir-être, l'esprit critique. Elle participe au niveau local à la citoyenneté. L'absence d'offre de concerts au Magneto depuis le mois de Mars 2020 (passage brutal de 1 ou 2 soirées concerts par semaine depuis 5 ans à une fermeture brutale qui perdure depuis 10 mois) pose effectivement la question de la citoyenneté. En outre, les artistes en développement des musiques actuelles, qui sont vraisemblablement les plus fragiles étant dans un "entre-deux" (d'un côté la pratique 100% amateur, de l'autre la pratique 100% professionnelle), n'ont plus accès au lieu de diffusion de Bayonne (50

000 habitants) et un très grand nombre de projets musicaux sont d'ores et déjà perdu après 10 mois sans possibilité de concerts.

### Économiquement :

La crise sanitaire et ses conséquences administratives et réglementaires ont eu bien évidemment un impact financier négatif sur nos activités.

D'une part, l'activité diffusion a été délestée de l'ensemble de ses recettes par rapport à la période Mars/Décembre 2019 ; au-delà de cette constatation, la poursuite de l'évolution de la fréquentation de la salle La magnéto et du chiffre d'affaire s'y rapportant a été stoppé net. Nous savons d'ores et déjà que cela prendra beaucoup de temps de recréer la dynamique favorable à la reprise de l'activité concerts dans les conditions que nous avons connues sur la période pré-confinement.

D'autre part, le second confinement a, de manière certaine, démotivé un certain nombre de musiciens ou d'élèves de la Rockscool qui, au stade actuel, se pose la question de la poursuite des activités répétitions et/ou Rockscool après l'été 2021. Sur l'activité répétition, les propositions de remboursement faites pour le premier confinement et qui seront réitérées à l'issue de la deuxième phase de confinement devraient avoir un impact significatif sur le Chiffre d'Affaire de l'activité.

Idem pour l'activité Rockscool, dont la proposition de remboursement ne concerne que le premier confinement (quelques élèves devraient malgré tout être concernés pour le 2° confinement - pas de matériel informatique, connexion internet insuffisante, etc.)

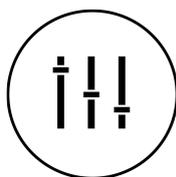
Enfin, il apparaît que les difficultés économiques ou les réorientations budgétaires liées à l'actualité, qui font actuellement l'objet de débats au sein de certaines Collectivités Territoriales qui nous subventionnent, pourraient entraîner une stagnation voire une baisse des aides financières qui nous sont allouées, ce qui, en pleine période de croissance d'activités, pourrait être extrêmement préjudiciable à leurs maintiens et à son corollaire qu'est l'emploi.

### Enjeux

L'enjeu aujourd'hui est de sauvegarder l'emploi. L'association compte à ce jour 10 salariés en CDI. Avec un taux de subventions très faible sur notre budget général (environ 25 %) et beaucoup plus faible que la plupart des structures de la Région Nouvelle Aquitaine qui travaillent partiellement ou en totalité sur les thématiques que nous gérons (Enseignement, Répétition, Diffusion), avec des activités en fortes hausses du fait de la qualité des offres mais également de leur attractivité en terme de coût, nous essayons de nous réinventer, de proposer de nouvelles actions malgré les contraintes et protocoles en place, de garder le lien avec nos publics, à travers les outils numériques, mais nous sommes conscients que ce n'est pas quelque chose de durable. L'enquête menée auprès de nos élèves et parents d'élèves fin novembre 2020 met en évidence l'importance des rapports humains dans nos structures.

L'évolution constante des fréquentations sur nos activités n'a pas permis, pour l'instant, d'observer une évolution significative du taux de subventions sur notre budget général. Ainsi, depuis environ 5 ans, l'association doit faire face à une véritable crise de croissance, ses moyens financiers ne lui permettant pas par exemple de répondre à l'ensemble des souhaits d'inscription à la Rockshool, de développer de manière pérenne des activités très régulières liées à l'Enseignement Artistique et Culturel ou à l'Action Culturelle.

Aussi, plus que jamais, l'évolution du soutien financier sur le fonctionnement de notre structure doit se poursuivre afin de déclencher une nouvelle dynamique et de nous permettre de jouer pleinement et en sécurité notre rôle.

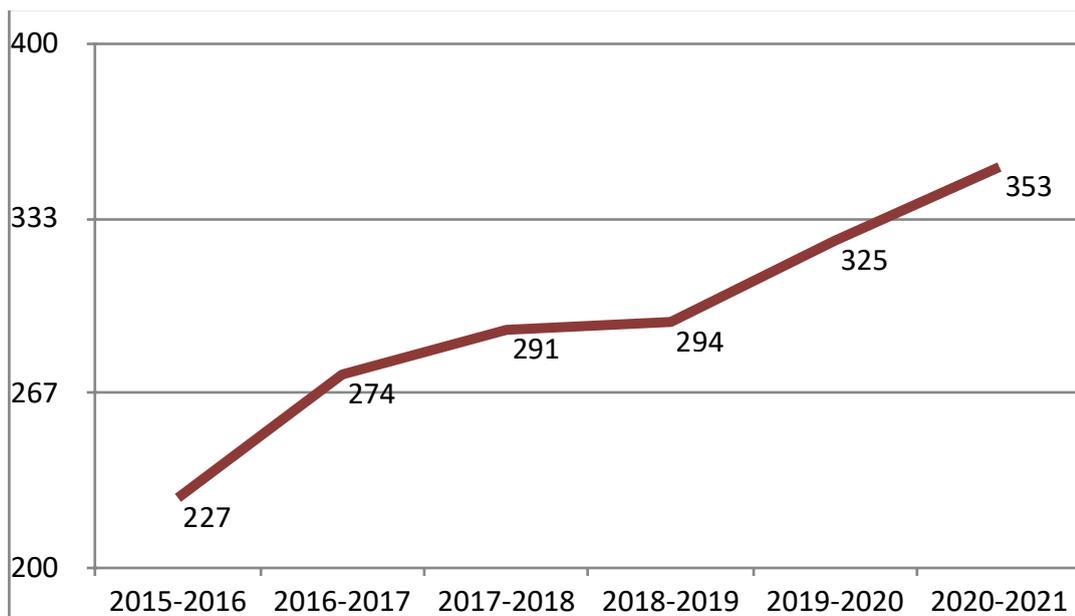


# VIE ASSOCIATIVE

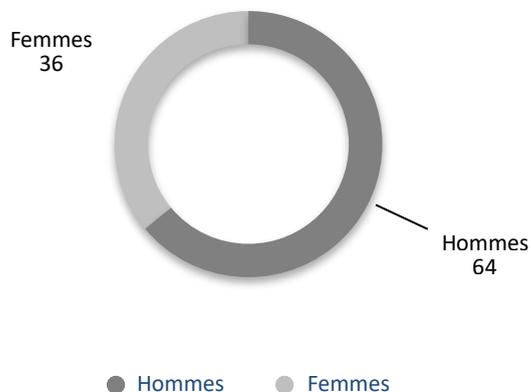
## LES ADHÉRENTS - Typologie

Saison 2020-2021 : **353** adhérents

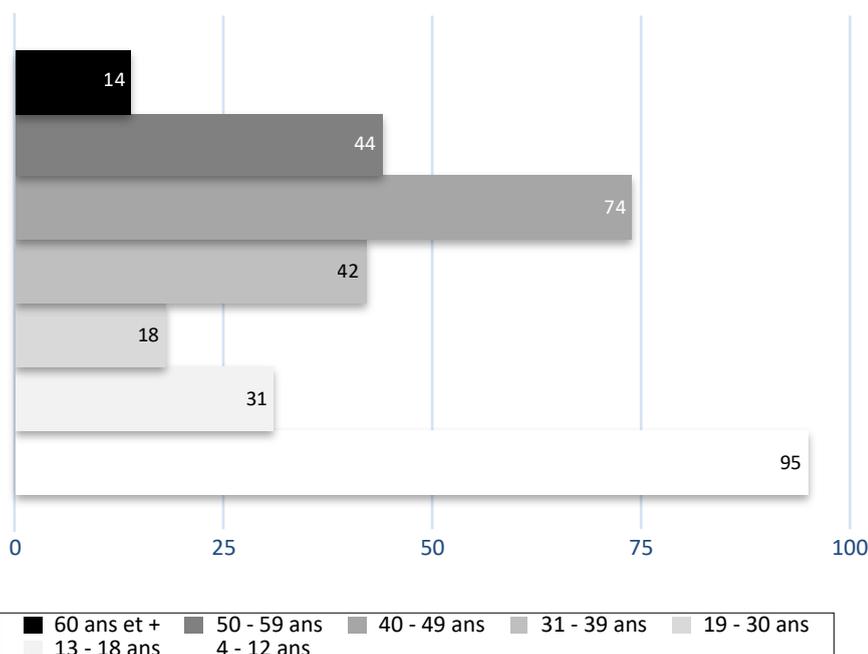
Evolution du nombre d'adhérents (depuis le démarrage de la Rockschool)



Répartition Hommes/Femmes en %

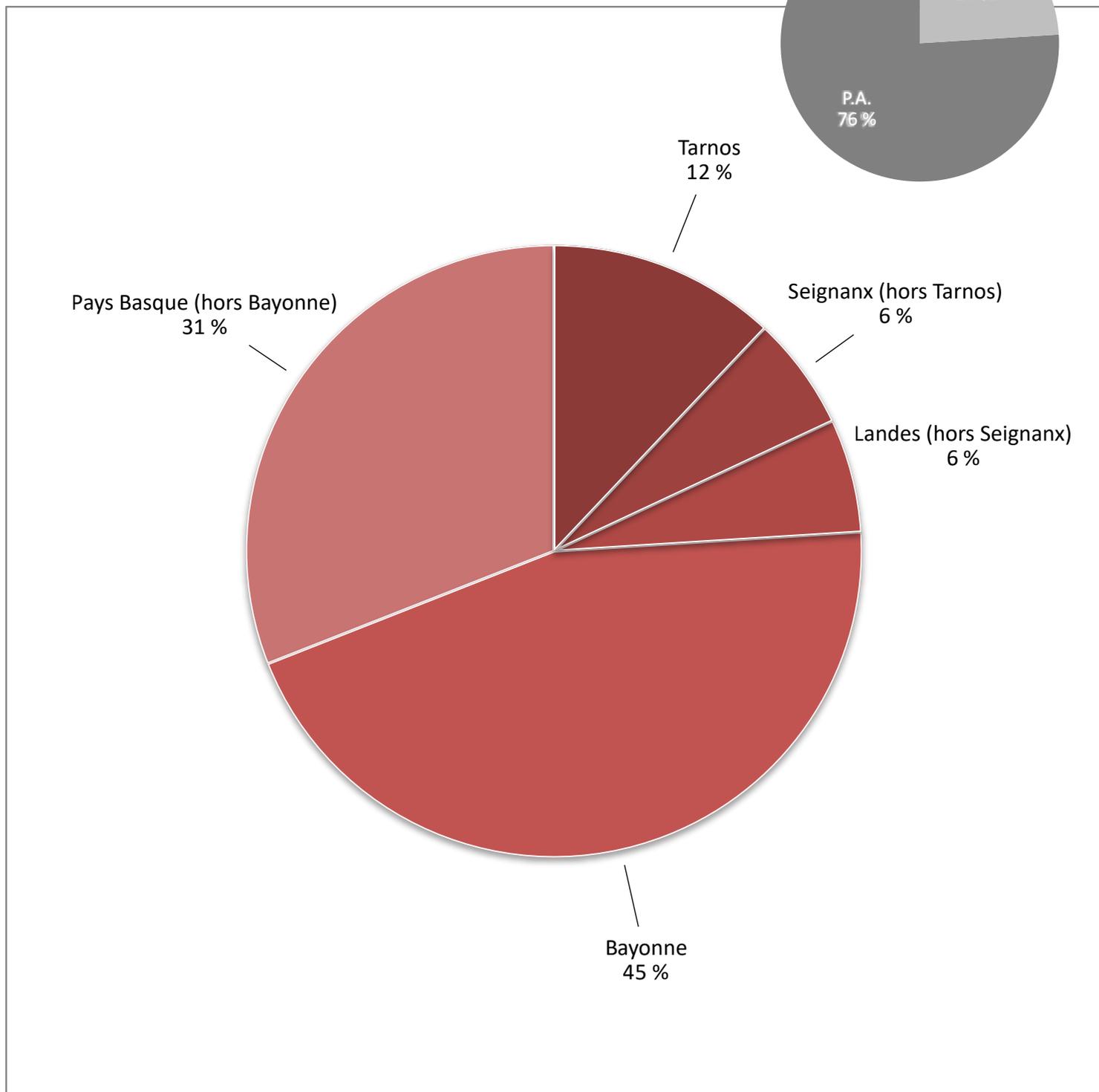


Catégories d'âges





Provenance des adhérents (Saison 2020-2021)



## FOCUS SUR LES ACTIVITÉS



### STUDIOS DE RÉPÉTITION DEVELOPPEMENT PROJETS ARTISTIQUES

L'association La Locomotive propose, depuis maintenant plus de 30 ans, aux groupes de musique ainsi qu'aux musiciens du territoire des studios adaptés et équipés sur les villes de Tarnos et Bayonne.

#### A DISPOSITION

- 4 studios adaptés et équipés (3 à Tarnos et 1 à Bayonne)
- Créneaux de 3 heures de répétition par semaine

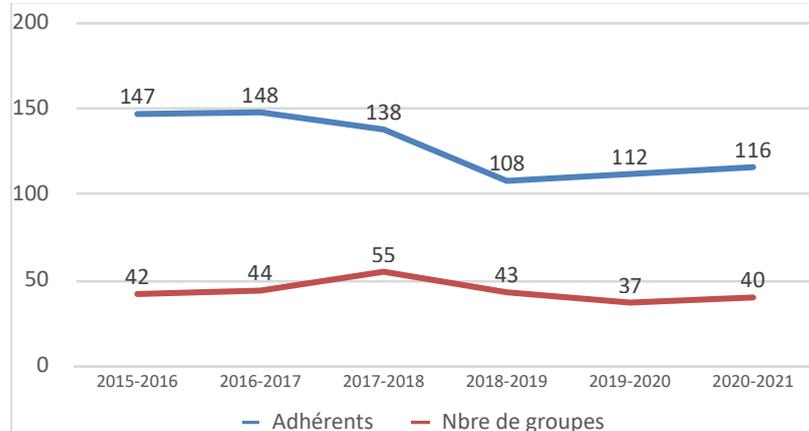
Les groupes adhèrent avec un forfait annuel de 120 € par musicien et peuvent pratiquer sereinement une fois par semaine à raison de 3h de répétition, vacances comprises. L'association permet ainsi à chacun de pouvoir travailler à la fois ses compositions, son répertoire ou simplement de passer du bon temps entre amis le temps d'une répétition.



#### Matériel mis à disposition dans chaque studio :

- Une sonorisation complète YAMAHA
- Des micros SHURE SM58 + câbles + pieds
- Une batterie complète + pieds SONOR ou PEARL
- Un Tête et Baffle HARTKE pour Basse
- Deux Têtes et Baffles MARSHALL pour Guitare

#### Evolution des groupes et adhérents (usagers) au sein de nos locaux de répétition



**Taux de remplissage :**  
**Créneaux Chauds**  
 (18h – 00h) : 60%  
**Créneaux Froids**  
 (09h – 18h) : 33%

#### Quelques chiffres :

Nombre d'heures de répétition consommée par semaine : 123

Nombre d'heure de répétition consommée sur une année : 6 396



## ENSEIGNEMENT - TRANSMISSION

### ROCKSCHOOL

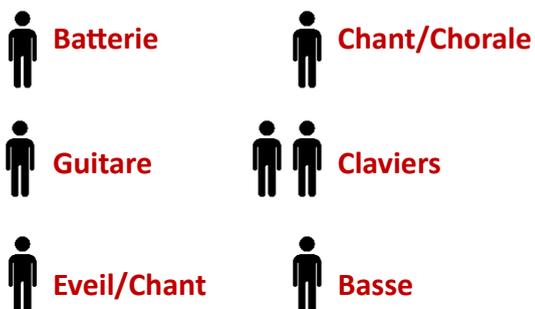
La Rockscool, c'est l'école de musique actuelles de La Loco, un lieu d'apprentissage instrumental ouvert à tous, sans langage savant et à l'esprit ludique, ceci afin d'aborder tous les styles dans le but d'acquérir l'autonomie suffisante pour intégrer n'importe quelle formation.

La Rockscool, c'est aussi : Un accès immédiat à l'instrument qui permet à chacun de jouer selon son goût, c'est une nouvelle façon d'aborder la pratique d'un instrument, l'esprit Rockscool, c'est apprendre la musique de façon simple et pragmatique. Les cours, collectifs et dispensés par des musiciens professionnels, sont organisés à raison de 50 minutes par semaine hors périodes de vacances scolaires. Les batteries et matériel d'amplification sont bien évidemment fournis.

### PRINCIPES FONDAMENTAUX / VALEURS

- Fidélité à la posture et à l'état d'esprits affichés par les pionniers des musiques populaires.
- Ouverture sur l'actualité de ces musiques.
- Prise en compte de l'évolution et de l'histoire en mouvement de ces musiques.
- Suivi continu des avancées techniques et des nouvelles technologies.
- Pas de préalable requis de la connaissance d'un langage savant.
- Priorité donnée à un apprentissage instrumental de qualité en cours collectifs.
- Mise en place d'ateliers de jeu en groupe.
- Viser à donner aux élèves une autonomie rapide.
- Transmettre en tenant compte au plus près des notions d'immédiateté et d'urgence qui font le sens même de nos musiques.
- Montrer de la pertinence dans l'accompagnement des parcours.
- Inciter à la créativité.
- Prévoir des temps de mise en situation (spectacles divers, scènes ouvertes, tremplins).
- S'ouvrir vers l'extérieur et les publics empêchés.
- Protéger la liberté d'expérimentation des structures.
- Penser à une politique tarifaire adaptée aux publics.

### Une équipe pédagogique



### Une Coordination Des projets et actions culturelles



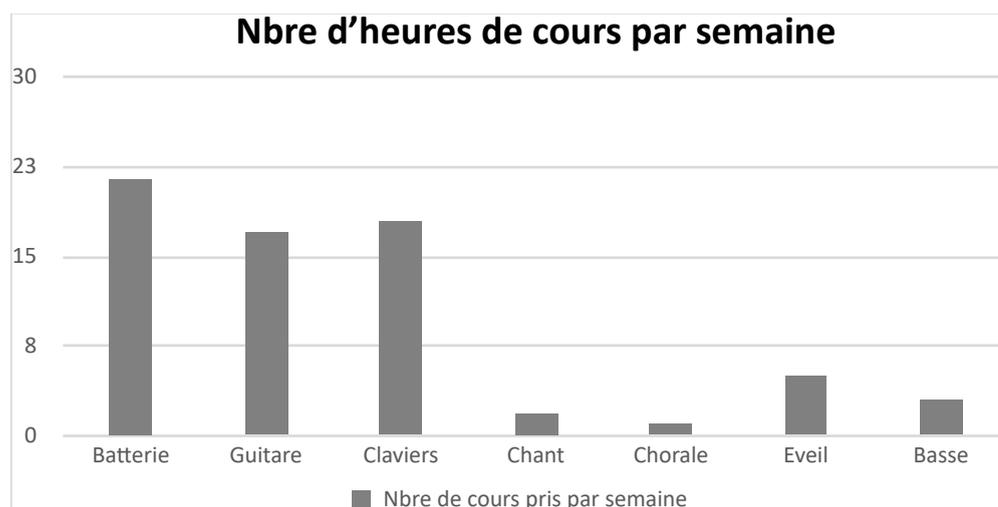
### 3 Pôles distincts équipés...



### Quelques chiffres pour la saison 2020-2021

Nombre d'élèves/adhérents :

**237 élèves inscrits (209 en 2019-2020) - une perte en cours de parcours liée au Covid qui a fait chuter le nombre d'élèves à 223 (période de novembre à décembre 2020)**



Total : 60h30 d'heures de cours dispensées par semaine

### NOMBRE D'ÉLÈVES PAR COURS

BATTERIE : 61  
 GUITARE : 45  
 CLAVIERS : 33  
 CHANT : 23  
 CHORALE : 21  
 EVEIL : 32  
 BASSE : 8

### Ratios du nombre d'élèves par cours

Batterie : 2,84  
 Guitare : 2,65  
 Claviers : 1,83  
 Chant : 2,87  
 Chorale : 21  
 Eveil : 6,40  
 Basse : 2,66

Cette saison a bien évidemment été marqué par l'arrêt brutal des cours de musique au mois de mars 2020, nous avons donc dû proposer à l'ensemble de nos élèves un remboursement de la période de mars à juin, il est à noter qu'environ une cinquantaine d'élèves ont accepté cette proposition, et que les autres élèves et parents d'élèves ont joué la carte de la solidarité envers l'association.

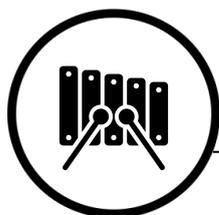
Il faut noter aussi que la rentrée de septembre 2020 a été marqué par 3 phases en ce qui concerne le nombre d'élèves/inscrits.

Septembre : une affluence record avec 255 inscrit en début d'année

Novembre : 2ème confinement : une perte de 18 élèves qui finalement n'ont pas validé leur inscription et continué les cours proposés en Visio

Novembre Décembre : Une perte d'élèves qui ne pouvaient plus continuer les cours en Visio, et ce lié à un manque de matériel (instrument, connexion internet, outil informatique) Cela correspond à 14 élèves.

A ce jour l'association a proposé le remboursement des périodes en Visio pour celles et ceux qui été dans cette situation, seulement 5 en ont fait la demande.



**ACTIONS CULTURELLES :**

En cette année particulière liée à la crise sanitaire, il a été très compliqué de mettre en place des actions culturelles, à l'attention de nos adhérents et publics en général. Malgré tout, nous avons pu proposer quelques temps forts en Visio, des rencontres avec les protocoles sanitaires en vigueur, et permettre à l'association de proposer un petit programme d'actions pour clôturer la saison 2019/2020. Un grand merci à notre volontaire en service civique Faidra Drakonaki qui a su s'armer de patience pendant toute la durée de cette crise le temps de son volontariat.

<p><b>18/06</b></p>	<p><b>Evénements éco-responsables : les événements de demain?</b>                  Visio-Rencontre sur Facebook (LIVE) pour connaître le projet musical et éco-responsable de <b>SolarSoundSystem PaysBasque</b></p>
<p><b>21/06</b></p>	<p><b>Yoga et Relaxation Sonore</b>                  Cours de yoga en plein air adapté pour les chanteur.se.s et les musicien.ne.s; le cours a été suivi par une mini-séance de relaxation sonore. A l'occasion de la fête de la musique et de la journée internationale du yoga.                  Cours donné par <b>Camille Fuchs</b>.</p>
<p><b>20 et 30/06</b></p>	<p><b>Développer son Projet Musical</b>                  Atelier virtuel de 3h sur l'accompagnement d'un projet musical et sur l'orientation autour des acteurs de musiques actuelles.                  En partenariat avec <b>De la Neige en Eté</b></p>
<p><b>01/07</b></p>	<p><b>Visite Guidée des Associations</b>                  Déambulation pédestre pour faire la connaissance des personnes engagées dans le milieu associatif à Bayonne. En partenariat avec <b>Euskal Moneta, Revue Encres, FJT Côte Basque, La Ludothèque, Jakinola - La Maison des Langues</b>.</p>



## INTERVENTIONS - PARTICIPATIONS

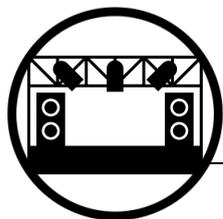
### EXTERNES

#### SECTEUR CULTUREL

- **XL TOUR**
- **SMAC DE RESEAU LANDES** – Acteur et Partenaire associé
- **BAYONNE LIVE** (Co-organisation et membre du jury)
- **LE RIM** (administrateur)
- **DLA SUR LA PLACE DE L'ENSEIGNEMENT DES MUSIQUES ACTUELLES EN PAYS BASQUE**
- **FORUM DES ASSOCIATION** de Tarnos et Bayonne

#### SECTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- **A LUNDI : GE'** (Groupement d'Employeur dédié au secteur Associatif et Collectivités) La Locomotive a pour responsabilité la Présidence et la Trésorerie
- **TUBE A ESS'AI** (Participation aux Comités d'Orientations et Interventions pour l'Incubateur de projets sur le secteur Landes/Pyrénées Atlantiques)
- **CAP'AMORCAGE** (Formation proposée par Aquitaine Active au PTCE Sud Aquitain) Intervention de Daniel Rodriguez, Directeur de l'association, lors de journées de formation Entrepreneurat Solidaire.



## LA DIFFUSION PROGRAMMATION ARTISTIQUE

### RECAPITULATIF PROGRAMMATION ARTISTIQUE 2020 AU MAGNETO\_(Période de janvier à mars)

- **18 CONCERTS, DONT :**
  - 2 HORS LES MURS
  - 3 CO-REALISATIONS
  - 9 ORGANISATION EXTERNES
  
- **2 436 ENTREES, DONT :**
  - 230 ENTREES GRATUITES
  - 104 INVITATIONS
  
- **8 610,86 € DE DEPENSES, DONT :**
  - 3 602,84 € DE BUDGET ARTISTIQUE
  
- **4 580 € DE RECETTES BILLETERIE**
- **20 376,22 € DE RECETTES AU BAR**
  - **POUR UN BENEFICE DE 10 965,59 €**

\*\*\*

- **Une équipe d'une vingtaine de bénévoles actifs**
- **3 salariés dédiés**

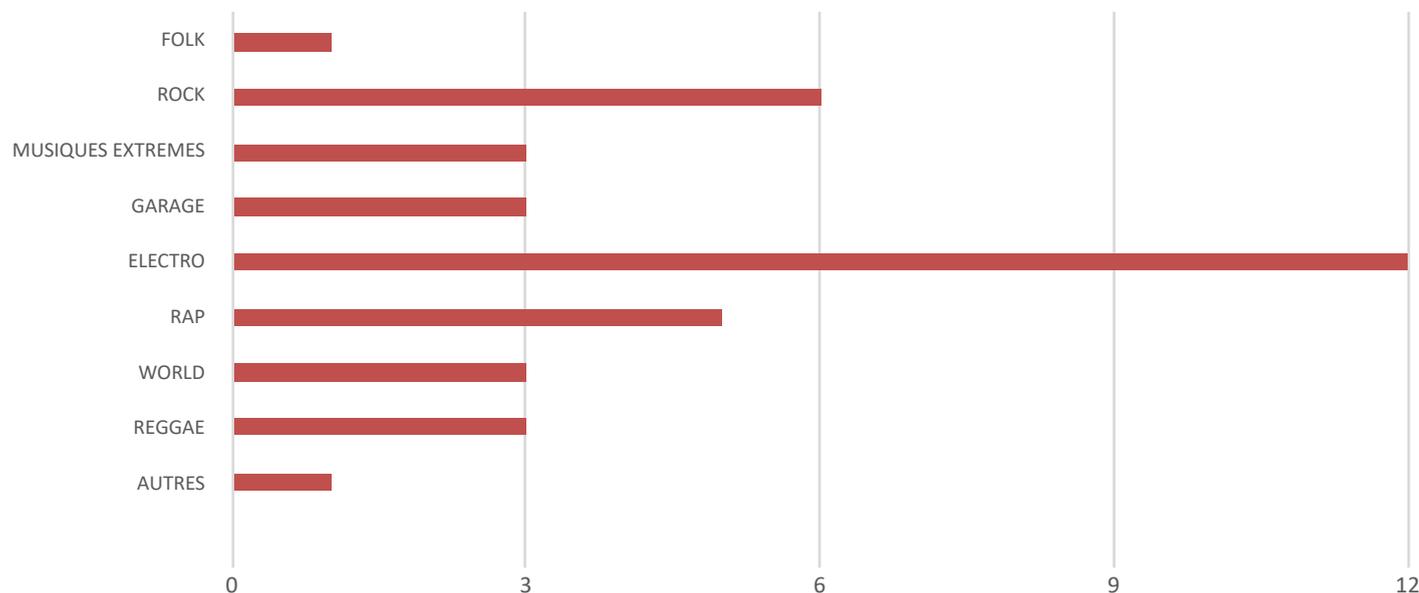


**LES ARTISTES :** The Hyenes (Rock – Landes) • Joseba Irazoki eta Lagunak (Rock – EH) • Decheman & The Garderner (Garage psyché – Bordeaux) • Ezika (Folk Rock – EH) • L'Hexaler (Hip Hop – Liège) • Papa H (Hip hop – EH) • Benko (Dj – EH) • Woofy Goldberg (Dj – EH) • Garey Lueman (Dj – EH) • Le Bal du Samedi Soir (Bal populaire – Bayonne) • Boujalal (Musique Oriental – EH) • Cyn'jab (Reggae – EH) • Patalo (Punk Rock – EH) • Fistule (Harcore – EH) • Amness (Post Punk Noise – Seignosse) • Untel (Wave – EH) • Sydney Valette (Electro Punk – Paris) • Leroy se Meurt (Electro – Paris) • Vladimir Congo (Electro Pop Naïve – EH) • The Drama Kings (Garage Psyché Blues – Paris) • Vincent 2000 (Groove – EH) • Taxi Kebab (Psyché désoriental – Paris) • Sheitan Brothers (Brazilian Boogie vs Arabic Disco – EH) • My Name (Dj – Bordeaux) • Dirty South Family (Djs – EH) • Doctor Mephisto (Blues Rock – EH) • Barber Shop (Reggae, Funk – EH) • Paris Desert (Rock – Landes) • Troy Berkley (Roots Reggae – Paris) • Love Corner Sound (Dj – Toulouse) • Eskifaia (Dj - EH) • Le Wonk (Hip hop – EH) • Bolzed (Hip hop – Tarnos) • Le Square (hip hop – EH) • Eurosia (Dj – Landes) • Le chiffre Organ-ization (Library Music – Royales-les-eaux) ...COVID-19...

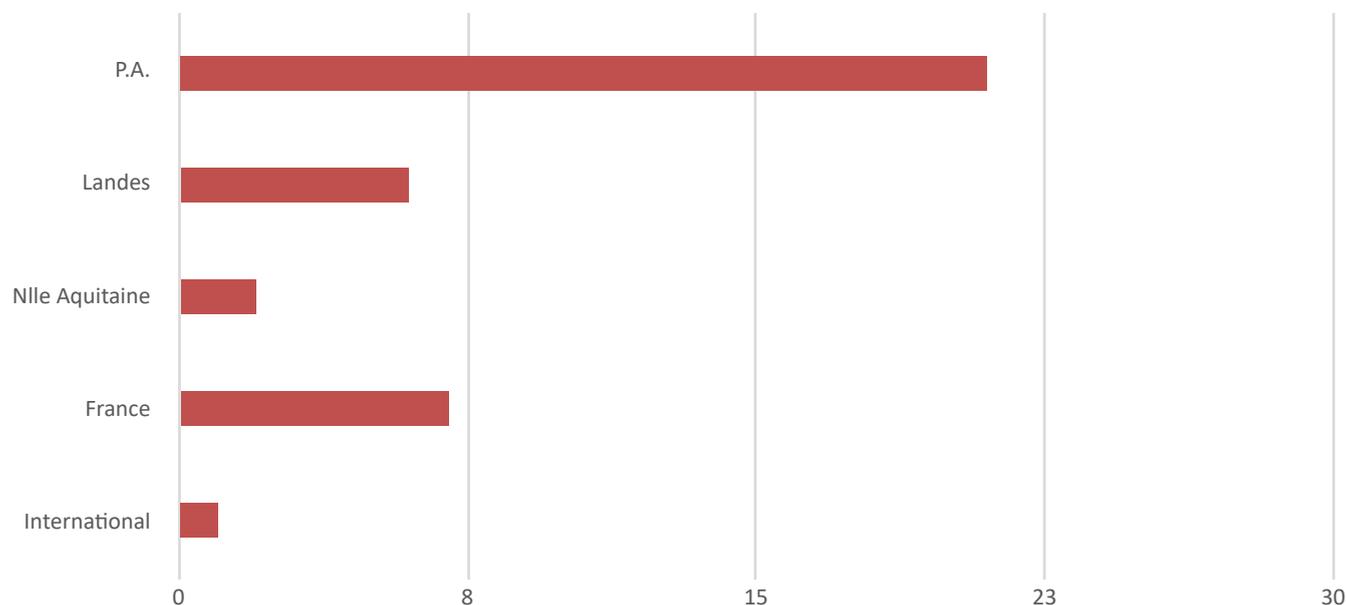
**Quelques chiffres :**

**40 groupes/artistes ont été programmé tout au long de la Période dont 12 Dj**

**Styles de musique**

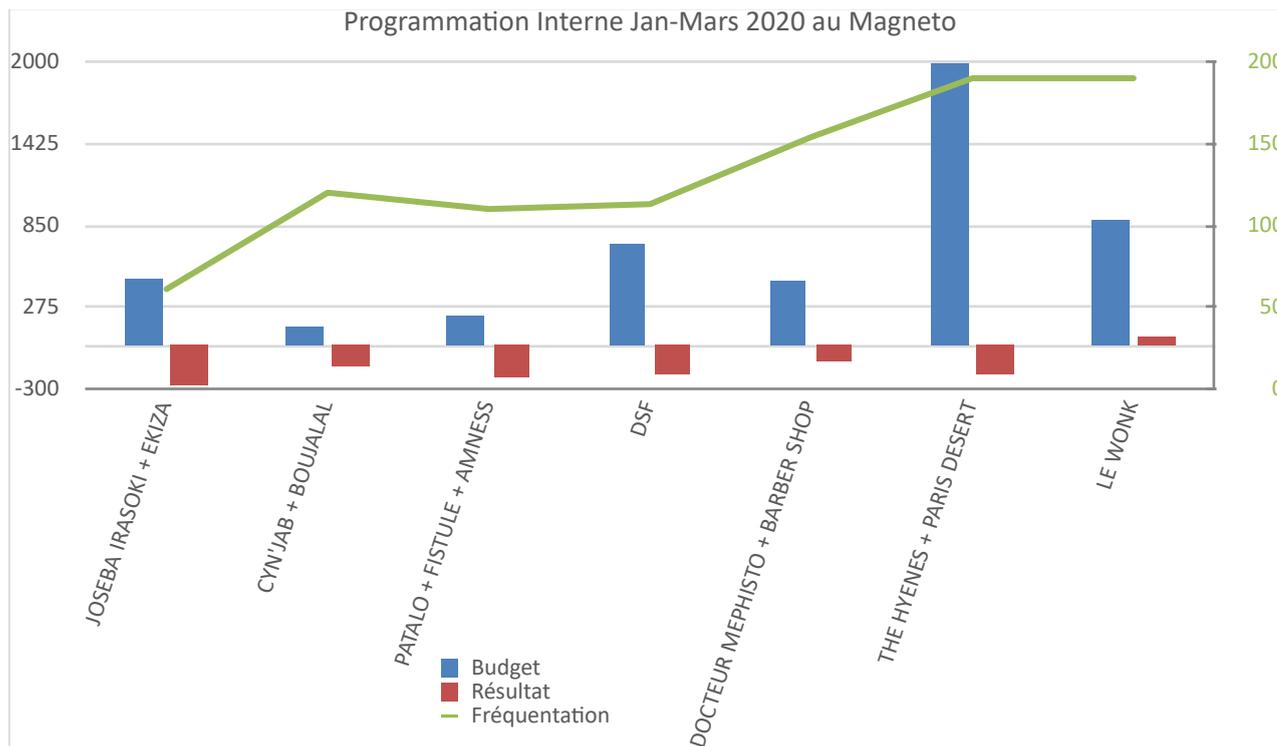


**Provenance**



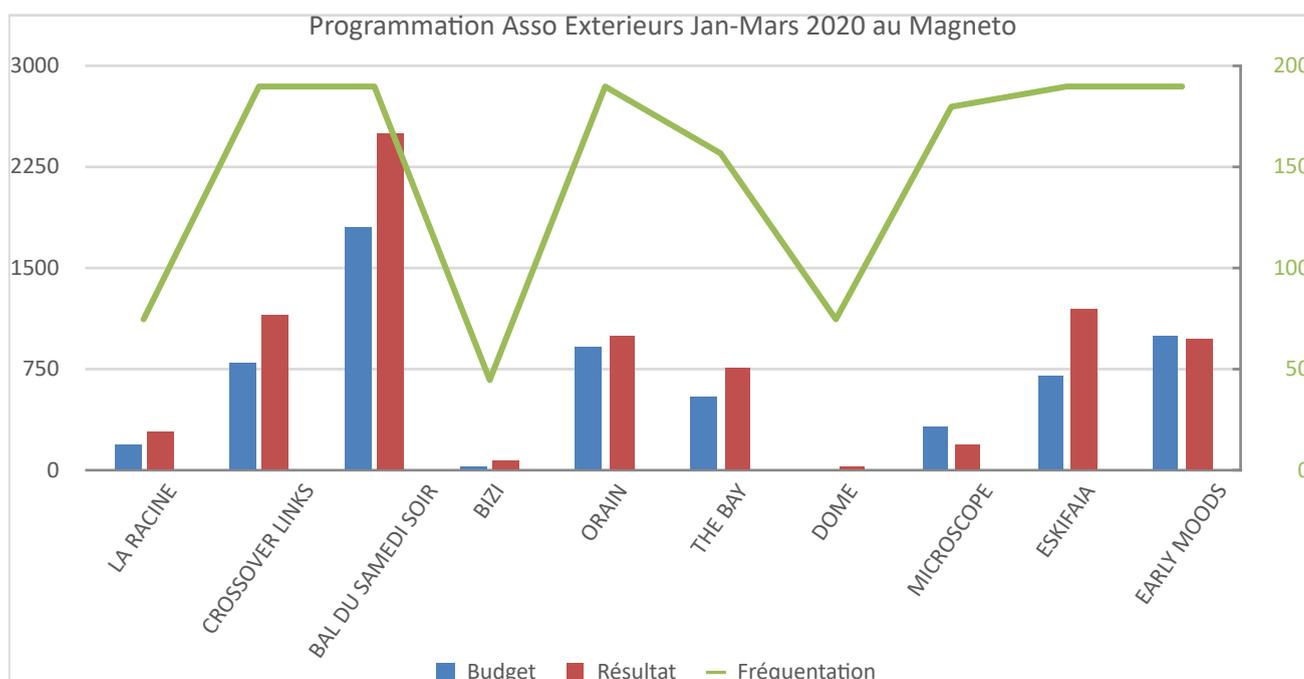
- Nouvelles Aquitaine : Bordeaux
- France : Paris, Toulouse
- Internationaux : Belgique

### Programmation de janvier à mars 2020



4 soirées prévues ont due être annulée pour cause du Confinement :

- YMER
- SARBAKUL + HONKY TONKY TRIO
- AS A NEW REVOLT + FETICHE
- THE LIMBOOS + DJ'S



2 soirées prévues ont due être annulée pour cause du Confinement :

- BRAH BHRA
- BAL DU SAMEDI SOIR

*A noter que durant la période post confinement (de juillet à novembre), l'association est restée active et a pu proposer des actions culturelles et notamment des concerts dès qu'il a été possible de réorganiser des concerts, avec les contraintes et protocoles imposés, à savoir en plein air, assis, avec distance et gestes barrières*

Voici ci dessous les évènements proposés :

### **Juillet / Aout : Festival à St Martin de Seignanx**

Durant l'été, la mairie de Saint-Martin-de-Seignanx a missionné l'association La Locomotive pour organiser une programmation estivale sur différents quartiers de sa commune. Ces concerts furent gratuits et ont eu lieu tous les jeudis en fin d'après midi en respectant le protocole sanitaire (masque obligatoire / pas de buvette / pas de restauration). Les 6 artistes programmés furent : AH KWANTOU, SWINGIN BAYONNE INVITE MALO MAZURIE, OLS SCHOOL FUNKY FAMILY, YODI, CUMBIAMBERO et BOLZED.

### **Aout / Sept : Accompagnement du groupe Honky Tonky Trio**

3 jours d'accompagnement par un musicien conseil (Pat) dont une résidence au MAGNETO.  
Concert de restitution du mois de septembre annulé à cause de la météo.

### **Oct / Nov : 7ème Edition du Tremplin Bayonne Live 2020**

Compte-tenu des conditions sanitaires liées au Covid-19, l'édition 2020 du Tremplin Bayonne Live n'a pas pu se tenir au premier semestre dans son format habituel, et c'est une version virtuelle du concours qui a été proposée. Après avoir été pré-sélectionnés par un jury de professionnels (La Locomotive, L'Atabal, Lanetik Egina, Catach Festival, Le Mange Disque, Euskal Irratiak et l'association Scène aux champs), cinq groupes (Bolzed, Voodoo Charms, Yodi, Torheit, et Jezekel Projekt) ont enregistré chacun deux morceaux au Magnéto, sans public, le 24 octobre. Durant 15 jours, le public a été invité à voter pour un groupe sur le site de la ville. Le groupe Jezekel Projekt a remporté cette édition.

Pour finir les dates vous trouverez les dates qui n'ont pu être réalisés sur la période de avril à juillet et qui été programmé depuis plusieurs mois.

13/03/2020	<b>SUNK + COLLISION + BOMBARDEMENT au MAGNETO / ORGA : BRAH BRAH</b>
14/03/2020	<b>ATELIERS ROCK SCHOOL à la RTO / CO-ORGA : AEHM &amp; LOCOMOTIVE</b>
17/03/2020	<b>« YMER » par la Cie Fracas au MAGNETO / ORGA : « YMER » par la Cie Fracas</b>
21/03/2020	<b>SARBAKUL + HONKY TONKY TRIO au MAGNETO / CO-ORGA : LOCOMOTIVE &amp; LANETIK EGINA</b>
26/03/2020	<b>AS A NEW REVOLT + FETICHE au MAGNETO / ORGA : LOCOMOTIVE</b>
27/03/2020	<b>THE LIMBOOS + Djs au MAGNETO / ORGA : LOCOMOTIVE</b>
28/03/2020	<b>BAL DU SAMEDI SOIR au MAGNETO / ORGA : LE BAL DU SS</b>
03/04/2020	<b>SOIREE DUB au MAGNETO / ORGA : ESKIFAIA</b>
10/04/2020	<b>DOMBRANCE + DAMON JEE + JOMPAKT+ RAVINTSARA au MAGNETO / ORGA : TAPIS DANS L'OMBRE</b>
11/04/2020	<b>CONCETS D'ELEVES DE LA ROCK SCHOOL à la salle THOREZ de Tarnos</b>
16/04/2020	<b>SOIREE DISCO/FUNK au MAGNETO / ORGA : UNISWELL</b>
17/04/2020	<b>ARNAUD LABASTIE TRIO à la RTO / ORGA : AEHM &amp; LOCOMOTIVE</b>
24/04/2020	<b>ROOT'S SYSTEM au MAGNETO / ORGA : CULTURE ET TECHNIQUE DU SON</b>
25/04/2020	<b>PLATEAU METAL (ZTAH...) au MAGNETO / ORGA : XIXON BAGUETTE</b>
02/05/2020	<b>LIES DETECTORS MAGNETO / ORGA : EARLY MOODS</b>
08/05/2020	<b>NON DEFINI au MAGNETO / ORGA : CROSSOVER LINKS</b>
09/05/2020	<b>REGGAE/RAGGA au MAGNETO / ORGA : ESKIFAIA</b>
12/05/2020	<b>THE CYNICS au MAGNETO / ORGA :LOCOMOTIVE</b>
15/05/2020	<b>TREMPIN BAYONNE LIVE au MAGNETO / ORGA : VILLE DE BAYONNE</b>
22/05/2020	<b>PROG EN COURS au MAGNETO / ORGA : LA RACINE</b>
23/05/2020	<b>DIRTY SOUTH FAMILY au MAGNETO / ORGA: LOCOMOTIVE</b>
30/05/2020	<b>FETE DE LA ROCK SCHOOL à la salle THOREZ de Tarnos</b>
05/06/2020	<b>MONARCH + GUEST au MAGNETO / ORGA : BRAH BRAH</b>
06/06/2020	<b>BAL DU SAMEDI SOIR au MAGNETO / ORGA : LE BAL DU SS</b>



## **PARTENARIATS CULTURELS**

### **COLLABORATIONS**

#### **Nos partenaires institutionnels :**

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Le Conseil Départemental des Landes
- Le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
- Les villes de Tarnos et Bayonne

#### **Les Structures Municipales/Collectivités Territoriales :**

- Les Services Municipaux des villes citées ci-dessus
- L'école de musique municipale de Tarnos
- La Cité des Arts de l'Agglomération Pays Basque : Bayonne (L'école d'Art et le Conservatoire Maurice Ravel)
- Le Service Jeunesse de la ville de Tarnos / Le Point Info Jeunesse
- La Médiathèque Les Temps Moderne de Tarnos
- Les Services Communication de la ville de Tarnos et Bayonne
- Le « Pôle Culture, Sport, Vie Associative » de Tarnos
- L'Espace Socio Culturel de Sainte Croix
- Le Service Culture de la ville de Bayonne
- Pôle Sud à Saint Vincent de Tyrosse

#### **Nos partenaires associatifs :**

Landes Musiques Amplifiées ; Les CMR ; Le Café Music de Mont de Marsan ; Musicalarue de Luxey ; La Résidence Tarnos Océan ; L'Habitat Jeune de Tarnos ; Le PTCE Sud Aquitain ; Le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx ; SCIC Interstice ; A Lundi ; La Souche Rock ; L'Atalante ; Early Moods, ; Le Bal du Samedi Soir ; Crossover Links, Domes, IPK, Brah Brah, PAF, Catach, L'ecre noir, Bilaka, Eskifaia, Xixon Braguette, Uniswell

#### **Autres Structures :**

Le Microscope – Bayonne ; L'Atabal – Biarritz ; Le Pôle Sud – Saint Vincent de Tyrosse

#### **Les Réseaux :**

- Le RIM (Réseau des indépendants de la Musique) ; La Cress Nouvelle Aquitaine; Rock School

## LES MOYENS

### Les Locaux - Le matériel - Les outils de communication

#### LES LOCAUX MIS A DISPOSITION PAR LES COLLECTIVITES

- Tarnos :
  - o 1 Espace Accueil avec Espace de rangement
  - o 1 Espace Administratif de type Open-Space
  - o 3 salles pour les studios de répétition
  - o 1 Local pour dispenser les cours de Batterie
  - o L'ensemble des locaux municipaux sur réservation
- Bayonne :
  - o 1 salle pour les concerts [Le Magneto]
  - o 3 salles pour dispenses les cours de musiques [Rockschool]
  - o 1 espace mis à disposition pour les cours de Chorale au sein de l'école primaire Simone Veil
  - o 1 local de répétition aux Hauts de Sainte Croix (partenariat avec L'ESCM)
  - o L'ensemble des locaux municipaux sur réservation

#### LE MATERIEL MIS A DISPOSITION PAR L'ASSOCIATION

- Le matériel de bureautique :
  - o 2 PC portable
  - o 1 PC de bureau
  - o 2 imprimantes
  - o Du mobilier de bureau
  - o Des rangements
  - o Du mobilier pour l'accueil
- Le matériel pour la pratique la pratique instrumentale :
  - o 8 batteries complètes
  - o 4 amplis guitares + 3 guitares
  - o 4 amplis Basse + 2 basses
  - o 4 claviers + stands
  - o 4 sonorisations + micros + câbles et pieds de micros
- Le matériel pour la pratique en groupe (répétition) :
  - o 3 batteries complètes
  - o 6 amplis et baffles pour guitare
  - o 3 amplis et baffles pour basse
  - o 3 stands claviers
  - o 3 sonorisations + micros + câbles et pieds de micros
- Le matériel pour les concerts au Magneto
  - o Du matériel de Diffusion (façade et retour) + consoles de mixage
  - o Du matériel lumière + console de mixage + tablette tactile
  - o Un parc micro, pieds de micros et cables
  - o Des amplificateurs de puissance
  - o Du matériel pour l'accueil des groupes
  - o Du matériel pour le Bar
  - o Des rangements

Une partie de ce matériel a été acheté par l'association et l'autre partie mis à disposition par des bénévoles de l'association

## LES OUTILS DE COMMUNICATION

Période de janvier à mars 2020 :

- 3 000 programmes (Zone Sud Landes/ Côte Basque)
- 200 affiches de rue (Bayonne/Tarnos)
- 100 affiches vitrine (Bayonne/Tarnos)
- Les sites internet :
  - o <http://loco-motive.fr>
  - o <http://le-magneto.fr>
  - o <http://musiquesactuelles.bayonne.fr>
- Sponsoring Facebook/Instagram

Période d'avril à juillet 2020 \* :

- 3 500 programmes (Zone Sud Landes/ Côte Basque)
- Les sites internet :
  - o <http://loco-motive.fr>
  - o <http://le-magneto.fr>
  - o <http://musiquesactuelles.bayonne.fr>

\*Les support de communication ont été édité avant la Crise Sanitaire mais compte tenu de la situation n'ont pas pu être distribué pour cette période du fait de l'annulation de tous les concerts prévus. Une communication spécifique au démarrage des travaux au Magneto avait été effectuée, nous avons du nous adapter et communiquer auprès de nos publics durant la crise afin de maintenir le lien et ce à travers nos réseaux sociaux.



## L'ÉQUIPE ACTUELLE

### LES RESSOURCES HUMAINES

---

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président : Didier LASPLACETTES

Le Président-Adjoint : Rodolphe AJA

Le Trésorier : Damien DERACINOIS

Les adjoints : Cyril SARDOY, Bruno ARPAJOU, Thierry DAMESTOY, Stéphane VIDAL, Fanny MACABIAU, Marie BERROTTE, Marie DUBROCA, Cécile FRANCESCHETTI, Bruno LARROQUE, Nelly MOMAS

#### LE BUREAU

Le Président : Didier LASPLACETTES

La Secrétaire : Cécile FRANCESCHETTI

Le Trésorier : Damien DERACINOIS

Le Président-Adjoint : Rodolphe AJA

Le Référent Technique : Cyril SARDOY

#### LES SALARIÉS

Le Directeur : Daniel RODRIGUEZ : TPE CDI / 35h semaine

Le Chargé de l'Animation et de la Programmation : Bruno AZCARATE : TPE CDI / 35h semaine

La Chargée de la Communication et de la Vie Associative : Camille FUCHS : TPE CDI / 35h semaine

La Chargée de Médiation Culturelle : Suzanne TATTE : TPE CDI / 35 heures

#### Les Intervenants Pédagogiques (Animateurs Techniciens) :

- Professeur de Chant : Melissa MARTINEZ (CDI / Temps partiel)
- Professeur de Guitare : Erwan FAUCHON (CDI / Temps partiel)
- Professeur de Batterie : Romuald MAILLE (CDI / Temps partiel)
- Professeur de Claviers :
  - o Nicolas LASSABE (CDI / Temps partiel)
  - o Samuel BALERDI (CDI / Temps partiel)
- Professeur de Basse : Antoine VIERNY (CDI / Temps partiel)
- Professeur d'Eveil : Maialen BEGUE (CDI / Temps partiel)

#### VOLONTARIAT SERVICE CIVIQUE

1 Volontaire dans le cadre d'un Service Civique : Mission de 7 mois, sur des missions de coordination pédagogique et vie associative, 30h semaine

En 2016-2017 : Camille CAUSSINUS ; En 2017-2018 : Betelhem CASASSUS ; En 2018-2019 : Faustine HARSIGNY; 2019-2020 : Faidra DRAGONAKI; 2020-2021 : Amelle BADANI

#### LES BENEVOLES

L'association compte à ce jour une trentaine de bénévoles très actif. Ces bénévoles peuvent avoir une qualification technique comme ingénieur du son et lumière, ils peuvent aussi aider au service derrière le bar pendant les concerts, accueillir les groupes (catering), accueillir le public (billetterie).



# DOCUMENTS DE SYNTHESE

**EXERCICE 2020**

BILAN : ACTIF	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	Brut (en €)	Amort. & provisions	Net (en €)	Net (en €)
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 300,00</b>	<b>2 300,00</b>	-	-
Concession, brevets et droits similaires	2 300,00	2 300,00	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>88 328,17</b>	<b>81 803,18</b>	<b>6 524,99</b>	<b>14 105,61</b>
Matériel technique	60 661,84	55 289,81	5 372,03	9 927,99
Agencement, aménagements	19 004,83	18 688,50	316,33	2 707,81
Matériel de bureau et informatique	5 270,90	5 264,32	6,58	383,18
Mobilier	3 390,60	2 560,55	830,05	1 086,63
<b>TOTAL I</b>	<b>90 628,17</b>	<b>84 103,18</b>	<b>6 524,99</b>	<b>14 105,61</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	-	-	-	<b>142,57</b>
Stock de marchandises	-	-	-	142,57
<b>Créances</b>	<b>58 048,72</b>	-	<b>58 048,72</b>	<b>44 092,85</b>
Créances usagers et comptes rattachés	22 954,24	-	22 954,24	26 938,37
Autres créances	35 094,48	-	35 094,48	17 154,48
<b>Trésorerie</b>	<b>122 885,97</b>	-	<b>122 885,97</b>	<b>29 994,80</b>
Disponibilités	122 885,97	-	122 885,97	29 994,80
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>403,82</b>	-	<b>403,82</b>	<b>5 159,44</b>
Charges constatées d'avance	403,82	-	403,82	5 159,44
<b>TOTAL II</b>	<b>181 338,51</b>	-	<b>181 338,51</b>	<b>79 389,66</b>
<b>TOTAL ACTIF (I+II)</b>	<b>271 966,68</b>	<b>84 103,18</b>	<b>187 863,50</b>	<b>93 495,27</b>

BILAN : PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
	Net (en €)	Net (en €)
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	48 420,00	48 420,00
Report à nouveau	- 33 313,49	- 35 040,69
Excédent (ou déficit) de l'exercice	51 034,85	1 727,20
<b>Situation nette</b>	<b>66 141,36</b>	<b>15 106,51</b>
Subvention d'investissement	-	128,84
<b>TOTAL I</b>	<b>66 141,36</b>	<b>15 235,35</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	727,00	-
<b>TOTAL II</b>	<b>727,00</b>	-
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 371,64	5 404,53
Dettes fiscales et sociales	28 280,40	22 576,31
Dettes diverses	1 279,10	2 258,08
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	87 064,00	48 021,00
<b>TOTAL III</b>	<b>120 995,14</b>	<b>78 259,92</b>
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>187 863,50</b>	<b>93 495,27</b>

## COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2020

	EXERCICE 2020 Montant en €	EXERCICE 2019 Montant en €
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	6 640,00	6 620,00
Produits des activités	93 352,30	158 530,51
Subventions d'exploitation	139 114,00	102 500,00
Ressources liées à la générosité du public	16 663,11	352,00
Transferts de charges d'exploitation	30 898,55	10 420,49
Autres produits	19,90	4,41
<b>TOTAL I</b>	<b>286 687,86</b>	<b>278 427,41</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	9 924,03	26 000,29
Autres achats et charges externes	45 537,56	73 703,80
Impôts, taxes et versements assimilés	3 124,29	3 886,37
Salaires et traitements	145 533,26	128 058,85
Charges sociales	20 442,22	34 134,48
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 787,12	8 433,58
Dotations aux provisions	727,00	-
Autres charges	1 973,80	2 499,61
<b>TOTAL II</b>	<b>236 049,28</b>	<b>276 716,98</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>50 638,58</b>	<b>1 710,43</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	267,43	49,32
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	-	108,63
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>267,43</b>	<b>- 59,31</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>50 906,01</b>	<b>1 651,12</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	225,00
Produits exceptionnels sur opération en capital	128,84	591,85
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	740,77
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>128,84</b>	<b>76,08</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>287 084,13</b>	<b>279 293,58</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>236 049,28</b>	<b>277 566,38</b>
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>51 034,85</b>	<b>1 727,20</b>

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Contributions volontaires en nature - Biens & prestations - Tarnos	15 660,00	15 660,00
Contributions volontaires en nature - Personnel bénévole	31 477,18	57 731,17
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>47 137,18</b>	<b>73 391,17</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (Y COMPRIS CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE)</b>	<b>334 221,31</b>	<b>352 684,75</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (Y COMPRIS CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE)</b>	<b>283 186,46</b>	<b>350 957,55</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### APPLICATION DES CONVENTIONS GÉNÉRALES

L'établissement des comptes annuels est conforme aux règles et procédures comptables en vigueur qui ont été appliquées avec sincérité afin de refléter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et de l'Indépendance des exercices, et en présumant de la continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été établis sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ;
- les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue ;
- les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur vénale.

### DÉROGATIONS AUX CONVENTIONS GÉNÉRALES ET CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morale de droit privé à but non lucratif.

L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'incidence significative sur la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

### INFORMATION SUR LES FAITS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE.

#### Crise sanitaire COVID 19

L'Association a été impacté par la crise sanitaire et en particulier lors du premier confinement avec la fermeture administrative des lieux d'activités.

L'arrêt des activités a impacté de manière significative les produits des activités avec une baisse de l'ordre de 40%.

Différentes mesures ont été activées :

- mise ne place de l'Activité Partielle (montant de l'ndemnisation : 22 256 €) ;
- exonération des charges d'URSSAF (pour 2 867 €) et aide au paiement (montant de l'aide : 4 483 €) ;
- fonds de solidarité versé par l'état (montant de l'aide : 25 614 €)

### FAITS MARQUANTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire au cours du 1er semestre 2021, les mesures d'activité partielle et la mobilisation du fonds de solidarité ont été maintenus.

Compte tenu des dispositions prises pour maintenir l'activité (en particulier la Rockscool) et des nouveaux projets en matière d'EAC, la continuité d'exploitation de l'Association pour l'exercice 2021 n'est pas remise en cause à la date d'arrêté des comptes.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Engagements de l'entreprise en matière d'indemnité retraite

Compte tenu leur caractère non significatif, les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de son personnel ne figurent pas dans les comptes annuels 2019.

**COMLEMENTS RELATIFS AUX POSTES DU BILAN**

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation : acquisition	Diminution : cession, mise au rebut	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Concession, brevets et droits similaires	2 300,00	-	-	2 300,00
<b>TOTAL I</b>	<b>2 300,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 300,00</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Matériel technique	59 455,34	1 206,50	-	60 661,84
Matériel de répétition	21 305,12	-	-	21 305,12
Matériel de studio	7 168,60	-	-	7 168,60
Matériel Rockscool	14 495,90	1 206,50	-	15 702,40
Matériel Diffusion	16 485,72	-	-	16 485,72
Agencement, aménagements	19 004,83	-	-	19 004,83
Matériel de bureau & informatique	6 460,26	-	1 189,36	5 270,90
Mobilier	3 390,60	-	-	3 390,60
<b>TOTAL II</b>	<b>88 311,03</b>	<b>1 206,50</b>	<b>1 189,36</b>	<b>88 328,17</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>90 611,03</b>	<b>1 206,50</b>	<b>1 189,36</b>	<b>90 628,17</b>

AMORTISSEMENTS	Valeur des amortissements au début de l'exercice	Augmentation : Dotation de l'exercice	Diminution : cession, mise au rebut	Valeur des amortissements à la clôture de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Concession, brevets et droits similaires	2 300,00	-	-	2 300,00
<b>TOTAL I</b>	<b>2 300,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 300,00</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Matériel technique	49 527,35	5 762,46	-	55 289,81
Matériel de répétition	21 069,48	235,64	-	21 305,12
Matériel de studio	7 168,60	-	-	7 168,60
Matériel Rockscool	11 893,70	1 656,26	-	13 549,96
Matériel Diffusion	9 395,57	3 870,56	-	13 266,13
Agencement, aménagements	16 297,02	2 391,48	-	18 688,50
Matériel de bureau & informatique	6 077,08	376,60	1 189,36	5 264,32
Mobilier	2 303,97	256,58	-	2 560,55
<b>TOTAL II</b>	<b>74 205,42</b>	<b>8 787,12</b>	<b>1 189,36</b>	<b>81 803,18</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>76 505,42</b>	<b>8 787,12</b>	<b>1 189,36</b>	<b>84 103,18</b>
Toutes les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire				

STOCKS & EN-COURS	Montant au début de l'exercice	Augmentations (stockage)	Diminutions (déstockage)	Montant à la clôture de l'exercice
Stock de marchandises	142,57	-	142,57	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>142,57</b>	<b>-</b>	<b>142,57</b>	<b>-</b>

<b>VARIATION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS</b>	<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>Augmentations / Reprises</b>	<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	48 420,00	-	-	48 420,00
Report à nouveau	- 35 040,69	1 727,20	-	- 33 313,49
Excédent (ou déficit) de l'exercice	1 727,20	- 1 727,20	51 034,85	51 034,85
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>15 106,51</b>	<b>-</b>	<b>51 034,85</b>	<b>66 141,36</b>
Subventions d'investissement	128,84		- 128,84	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 235,35</b>	<b>-</b>	<b>50 906,01</b>	<b>66 141,36</b>

<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>Valeur des amortissements au début de l'exercice</b>	<b>Augmentation : Dotation de l'exercice</b>	<b>Diminution : cession, mise au rebut</b>	<b>Valeur des amortissements à la clôture de l'exercice</b>
Provisions pour risques	-	727,00	-	727,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-</b>	<b>727,00</b>	<b>-</b>	<b>727,00</b>

<b>ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>CREANCES</b>			
Usagers et comptes rattachés	22 954,24	22 954,24	-
Autres créances	35 094,48	35 094,48	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	815,23	815,23	-
Organismes sociaux	701,62	701,62	-
Etat (dont produits à recevoir : 9 811,00 €)	12 203,33	12 203,33	-
Collectivités publiques	21 280,00	21 280,00	-
Créances diverses	94,30	94,30	-
Charges constatées d'avance	403,82	403,82	-
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>58 452,54</b>	<b>58 452,54</b>	<b>-</b>

<b>ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>Montant Brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
<b>DETTES</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 371,64	4 371,64	-	-
Dettes fiscales et sociales	28 280,40	28 280,40	-	-
Personnel et comptes rattachés (1)	11 599,52	11 599,52	-	-
Organismes sociaux (2)	16 526,88	16 526,88	-	-
Etat et collectivités publiques	154,00	154,00	-	-
Dettes diverses	1 279,10	1 279,10	-	-
Produits constatés d'avance	87 064,00	87 064,00	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>119 716,04</b>	<b>119 716,04</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) dont dette provisionnée pour congés à payer : 11 418,06 €

(2) dont charges sociales sur congés à payer : 3 220,56 €

<b>DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>Montant en €</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	
Abonnement services internet	297,79
Redevances	90,00
Abonements divers	16,03
<b>TOTAL</b>	<b>403,82</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	
Convention Conseil Régional Aquitaine - Projet PIANO	32 200,00
Produits des activités	54 864,00
<b>TOTAL</b>	<b>87 064,00</b>

<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>Montant en €</b>
Etat - Fonds de soutien COVID 19	9 811,00
<b>TOTAL</b>	<b>9 811,00</b>

**COMLEMENTS RELATIFS AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

<b>DETAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>EXERCICE 2020</b> Montant en €	<b>EXERCICE 2019</b> Montant en €
<b>COTISATIONS</b>		
Cotisations adhérents	6 640,00	6 620,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 640,00</b>	<b>6 620,00</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITES</b>		
Transmission (Rockschool)	49 428,00	63 561,91
Accompagnement (répétition)	7 661,00	14 146,00
Diffusion	3 930,00	14 321,50
Prestation diverses	9 050,00	8 295,20
Recettes bar	20 472,02	55 613,90
Autres produits d'activités (produits annexes diffusion)	2 811,28	2 592,00
<b>TOTAL</b>	<b>93 352,30</b>	<b>158 530,51</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
FDVA	2 000,00	2 000,00
Conseil Régional Aquitaine	20 000,00	20 000,00
Conseil Régional Aquitaine - Projet PIANO	6 000,00	-
Conseil Départemental des Landes	25 000,00	25 000,00
Conseil Départemental des P.A.	7 500,00	7 500,00
Commune de Tarnos	13 000,00	13 000,00
Commune de Bayonne	40 000,00	35 000,00
Fonds de solidarité - COVID 19	25 614,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>139 114,00</b>	<b>102 500,00</b>
<b>RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Dons	16 663,11	352,00
<b>TOTAL</b>	<b>16 663,11</b>	<b>352,00</b>
<b>TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Poste FONJEP	7 107,00	7 107,00
Aide sur rémunération & Aide Service Civique	963,33	596,67
Remboursement des frais de formation/Représentation	-	798,50
Indemnisation Activité Partielle	22 256,00	-
Divers	572,22	1 918,32
<b>TOTAL</b>	<b>30 898,55</b>	<b>10 420,49</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Produits divers de gestion courante	19,90	4,41
<b>TOTAL</b>	<b>19,90</b>	<b>4,41</b>
<b>TOTAL GENERAL : PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>286 687,86</b>	<b>278 427,41</b>

<b>DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>EXERCICE 2020</b> Montant en €	<b>EXERCICE 2019</b> Montant en €
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>		
Achats de marchandises	9 781,46	25 968,53
± variation de stocks de marchandises	142,57	31,76
<b>TOTAL</b>	<b>9 924,03</b>	<b>26 000,29</b>
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		
Prestations de services (dont prestations artistiques : 0,00 €)	5 482,32	19 490,70
Fournitures non stockables	636,94	1 020,65
Fournitures d'entretien et de petit équipement	882,86	1 159,10
Fournitures et petit équipement - Diffusion	4 658,94	5 486,39
Fournitures et petit équipement - Transmission	2 540,34	2 085,60
Fournitures administratives	2 373,06	4 208,35
Autres achats	416,73	776,60
<b>TOTAL DES ACHATS</b>	<b>16 991,19</b>	<b>34 227,39</b>
Sous-traitance générale	3 787,80	-
Locations	1 490,75	1 560,47
Frais d'entretien et de réparation	928,78	549,07
Assurances	2 659,97	2 747,08
Etude et recherche (Projet PIANO)	6 000,00	-
Personnel extérieur	-	2 141,88
Frais de formation du personnel	255,00	160,52
Publicité, publications	2 553,41	5 438,31
Déplacement, mission, réception	6 378,59	13 590,41
Frais de catering et hébergement des artistes	1 521,89	10 593,83
Frais postaux et de télécommunication	1 618,66	1 405,97
Services bancaires	431,75	314,11
Autres charges externes (documentation, cotisations)	919,77	974,76
<b>TOTAL DES CHARGES EXTERNES</b>	<b>28 546,37</b>	<b>39 476,41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45 537,56</b>	<b>73 703,80</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	2 396,00	2 790,00
Autres impôts, taxes et versements assimilés	728,29	1 096,37
<b>TOTAL</b>	<b>3 124,29</b>	<b>3 886,37</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Salaires et traitements	145 533,26	128 058,85
Rémunération des personnels permanents	130 110,00	84 077,67
Rémunération des personnels non permanents	15 423,26	43 981,18
Charges sociales	20 442,22	34 134,48
Cotisations sociales	23 273,41	31 625,13
Aide au paiement URSSAF - COVID 19	- 4 483,00	-
Autres charges de personnel	1 651,81	2 509,35
<b>TOTAL</b>	<b>165 975,48</b>	<b>162 193,33</b>

<b>DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION (SUITE)</b>	- Montant en €	- Montant en €
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS</b>		
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	8 787,12	8 433,58
<b>TOTAL</b>	<b>8 787,12</b>	<b>8 433,58</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		
Dotations aux provisions pour risques et charges	727,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>727,00</b>	<b>-</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Redevances pour concessions, brevets, licences, etc.	620,50	312,66
Droits d'auteurs et de reproduction	365,74	1 656,05
Pertes sur créances	919,23	519,00
Autres charges de gestion courante	68,33	11,90
<b>TOTAL</b>	<b>1 973,80</b>	<b>2 499,61</b>
<b>TOTAL GENERAL : CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>236 049,28</b>	<b>276 716,98</b>

<b>DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</b>	EXERCICE 2020 Montant en €	EXERCICE 2019 Montant en €
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	225,00
Quote-part de subv. d'investissement virée au compte de résultat	128,84	591,85
<b>TOTAL</b>	<b>128,84</b>	<b>816,85</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	740,77
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>740,77</b>

<b>DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	EXERCICE 2020 Montant en €	EXERCICE 2019 Montant en €
Mise à dispositions de biens et prestations - Tarnos	15 660,00	15 660,00
<b>Personnel Bénévole</b>	<b>31 477,18</b>	<b>57 731,17</b>
Ouvrier/Employé non qualifié           142 heures (SMIC h. x 1,4)	2 017,82	7 730,24
Employé qualifié                           284 heures (SMIC h. x 1,6)	4 612,16	17 652,88
Technicien                                 191 heures (SMIC h. x 3)	5 815,95	25 243,05
Dirigeants                                 375 heures (SMIC h. x 5)	19 031,25	7 105,00
<b>TOTAL</b>	<b>47 137,18</b>	<b>73 391,17</b>

Tarnos,  
Le 28 juin 2021

Le Président de l'association  
M. Didier LASPLACETTES

